

60 ans de l'U.N.R.P.

Histoire de l'U.N.R.P. de 1958 à 2018



Sommaire

01	La genèse	04	Notre sigle
02	Les effectifs	05	Nos Présidents
03	L'immobilier	15	Ressentis des Présidents de 2008 à 2018
03	Projets	15	Conclusion
04	Situation politique de l'UNRPN		

La genèse

Dans les années 50, une poignée d'irréductibles, retraités de la Police, très investis dans le social et le syndicalisme, se sont mis en tête de créer un syndicat de retraités de la Police. Il engloberait tous les corps, toutes les catégories, tous les grades.

Belle idée, généreuse, ambitieuse mais oh combien difficile à réaliser.

Imaginez qu'à cette époque, toutes les bonnes volontés étaient disséminées à travers tout le pays, avec des moyens de locomotion, de communication dignes de l'âge préhistorique, par rapport à aujourd'hui.

Ils étaient peu à avoir le téléphone, le courrier se faisait uniquement par la poste et les transports par train.

Le siège, était implanté à Paris dans les locaux de la Fédération Nationale Autonome des Polices de France et de l'Union Française puis dans ceux du Syndicat National des Personnels en Tenue.

Ce local ne servait quasiment que de boîte aux lettres.

Le niveau de la Trésorerie était proche du point zéro.

Heureusement, les syndicats d'actifs apportèrent une aide importante sur le plan humain, logistique et financière.

Ils mirent à notre disposition leurs structures, leurs responsables et aussi leurs militants.

De nombreuses sections furent ainsi créées et animées, en leur début, par des syndicalistes en activité.

Les précurseurs de l'U.N.R.P.N. voulaient créer un syndicat. Pour des raisons d'ordre juridique ils ne purent fonder, à contre cœur, qu'une association placée sous l'égide de la loi 1901.

Le 2 juillet 1957, un bureau provisoire était mis en place avec à sa tête Marcel BOUDÉ comme **Secrétaire Général**.

Six mois après le Congrès National le syndicat National des Retraités de la Police devenait l'Union Nationale des Retraités de la Police.

Pendant dix ans, un seul homme allait porter sur ces épaules la totalité de la charge de l'Association, je veux bien sûr parler de Marcel BOUDÉ.

Il participait aux réunions fédérales, à celles du SNPT, des délégations. Il rencontrait les responsables locaux et les retraités, lors de réunions d'information et de propagande organisées en province. Il rédigeait des articles et préparait le journal.

Le 5 avril 1968, Léon Jeunot était élu Président. Il faut souligner l'**appellation Président** en remplacement de celle utilisée, improprement, de Secrétaire Général qui est la désignation spécifique u responsable N°1 d'une organisation syndicale.

De 1958 à 1968, les réunions de bureau furent rarissimes.

De 1970 à 1975, les permanences étaient assurées 3 ou 4 fois par semaine au 4, Rue de Valence, ensuite 11, Rue Tisserand à Paris.

En 1971, Gaston POURRAT était élu Président. Malheureusement, peu après son élection, il décéda le 1er juillet 1974.

Le 10 avril 1973, le Conseil d'Administration de l'Union décidait d'acheter des bureaux.

A partir du 2 janvier 1975, les permanences étaient assurées 3 ou 4 jours par semaine 40-42, Quai de Jemmapes à Paris par les Présidents successifs : GÉRARD-MAZEAU-LE GARREC.

Lors de l'Assemblée Générale de Toulouse (1995), Joseph LE GARREC avait attiré l'attention des délégués sur la nécessité d'acheter des bureaux mieux adaptés aux besoins de l'UNRPN.

Avec l'aval du Conseil d'Administration, le choix s'est porté sur une surface de 144 m² au rez-de-chaussée, sis au 42-52, Rue de l'aqueduc-Paris 10^{ème}. Achat effectué en septembre 1997.

Les effectifs

Le 25 juin 1958, ils s'élevaient à 1338 pour 15 sections.

Entre 1960 et 80, les effectifs ont connu une croissance exponentielle : 3962 en 1965-7500 en 1968 -8700 en 1970-17000 en 1971. Le nombre de sections atteignait rapidement la centaine.

Les effectifs se sont stabilisés autour de 21000 entre 1981 et 1991.

En 1998, ils étaient baisse entre 18 et 19 000.

C'est une période où il y a peu de départs en retraite et hélas beaucoup de décès non compensés par les nouvelles adhésions.

De 1998 à 2008, la décreue s'est amplifiée : les effectifs sont descendus à 13 000.

De 2008 à 2018, les démarches entreprises sur le Griesmar, le Léone, l'ASA, ont permis de stabiliser les effectifs.

L'administration a fini par mettre le holà et couper les vivres pour le Griesmar.

Cela a bien sûr entraîné un certain nombre de démissions d'adhérents qui après avoir « grassement » obtenu satisfaction, n'ont pas eu la reconnaissance du ventre.

Nous continuons néanmoins à nous battre pour l'ASA.

Heureusement, nos campagnes de prospection à la recherche de membres bienfaiteurs apportent un peu d'eau à notre moulin.

Et puis, ne nous voilons pas la face. Nos effectifs vieillissent et parfois, des présidents de sections n'arrivent pas à trouver un successeur. Alors, soit ils dissolvent simplement leur section, soit, nous arrivons à la rattacher à une section voisine.

Le Bureau National est sans cesse à la recherche de nouvelles idées pour défendre, aider, améliorer la vie de ses adhérents.

L'immobilier

Le 28 septembre 1978, L'U.N.R.P.N. achetait d'un terrain de 504 m² situé sur la commune de Cavalaire (Var). Sur ce dernier, il était construit une villa de 10 studios.

En 1984, l'U.N.R.P.N. achète une villa neuve qui jouxte notre Centre.

Cet immeuble aménagé comprendra :

- en rez de sol, la salle « Mazeau » pour la télévision commune, la bibliothèque, les réunions ou casse-croustes.
- Au rez de chaussée l'appartement du responsable du Centre.
- Un appartement avec 2 chambres.



Le 23 novembre 1973, acquisition d'un appartement de 72 m² au 40-42, Quai de Jemmapes à Paris (10^{ème}) pour y faire des bureaux. Le 30 décembre 1981, l'UNRPN achetait un local situé au rez-de-chaussée servant de salle de réunions.

Le 24 mars 1997 visite de locaux d'une surface de 144 m² au rez-de-chaussée d'un immeuble sis au 42-52, Rue de l'Aqueduc-Paris (10^{ème}) ; Celui-là même où vous vous trouvez aujourd'hui (Achat en septembre 1997).

En 2017, l'ARVPN de Nice nous léguaient son local sis au 5, place Salvauban à Nice (06) d'une surface d'environ 100 m² sous condition d'en assurer l'entretien et d'assumer les charges et les impôts.

Projets

Le Bureau National réfléchit sans cesse à de nouveaux moyens qu'elle pourrait mettre en œuvre pour rendre service aux adhérents.

C'est dans cet état d'esprit qu'il est envisagé d'acquérir, sur Lyon, des appartements à caractère sociaux pouvant servir à nos retraités ou temporairement à un enfant (pour études par exemple). Il a été aussi mis à l'étude des prises de participation dans des EHPAD afin que nos anciens soient accueillis en priorité.

Situation politique de l'UNRPN

Le positionnement politique de l'UNRPN a considérablement évolué depuis son départ de la FASP moribonde en 1995.

Lors de l'Assemblée Générale de Tours en avril **2001, l'UNRPN devait abandonner la dernière lettre de son sigle pour devenir UNRP.**

Cette modification restrictive de l'appellation devait permettre d'ouvrir les portes à tous les retraités issus d'horizons différents, y compris les policiers municipaux.

L'UNRP isolée ne pouvant se satisfaire de cette situation optait pour un rapprochement avec l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA-POLICE). Cette union succédait à la FASP après sa liquidation en 1997.

Ainsi, une convention de partenariat entrait- en vigueur dès 1999, la clause de partenariat ayant été renouvelée régulièrement depuis.

A l'époque, notre charte revendicative comportait des objectifs essentiels qui sont hélas, aujourd'hui encore, d'actualités plus quelques nouvelles.

À SAVOIR :

- La défense de notre pouvoir d'achat
- Le maintien de notre régime spécial de retraite
- La prise en charge de la dépendance par la solidarité nationale
- La représentation des retraités au sein des organismes traitant de leurs problèmes.
- La demie part pour les veuves
- La défense de la pension de réversion
- Il y en a d'autres bien sur qui sont liés aux politiques menées depuis une dizaine d'années et encore plus depuis plus d'un an visant à s'acharner sur les retraités, les ponctionner toujours plus (apparition de la CASA, augmentation de la CSG, déremboursement des médicaments, franchise sur tout acte médical, sur chaque médicament).

Nonobstant, l'UNRP a compris qu'en multipliant ses interventions tous azimuts, elle ne pouvait les engager seule. C'est ainsi qu'elle devint partie prenante de l'UNSA-RETRAITÉS, dès sa création en 1998, avec Joseph LE GARREC comme premier Président.

L'UNRP contribua également aux côtés de la FGR/FP à la création du Pôle des retraités de la fonction publique, auquel se sont associés l'ANR/PFT, l'UNPRG et plus tard la FNOM. La signature quadripartite a été entérinée le 5 décembre 2002.

Presque 300 000 retraités, recensés pour des actions communes, telles étaient et sont encore les ambitions d'un groupe reconnu, qui fait audience auprès des pouvoirs publics et des corps constitués. Comme on l'a vu, l'UNRP a su diversifier son tissu relationnel, sans négliger les contacts entretenus régulièrement avec la Direction Générale de la Police nationale, la Préfecture de police et même de notre ministre de l'Intérieur Christophe CASTANER, qui vient de nous adresser ses vœux pour la nouvelle année 2019.

Notre sigle





LES PRÉSIDENTS DE L'UNION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE

1958-2018

	1958-1968	Marcel BOUDÉ	Secrétaire Général
	1968-1971	Léon JEUNOT	Secrétaire Général
	1971-1974	Gaston POURRAT	Président
	1974-1979	Maurice GÉRARD	Président
	1979-1992	Albert MAZEAU	Président
	1992-2005	Joseph LE GARREC	Président
	2005-2013	René ESPANOL	Président
	2013-2017	Marc PALLUAUD	Président
	2017- 2018 (juin)	Maurice LAGENEBRE	Président
	2018 (juin)	Philippe MOUË	Président actuel

Au travers de ces rétrospectives, de nos derniers Présidents, vous allez vous souvenir ou découvrir tout ce qui a contribué à la vie de notre association, à son développement, ses combats au bénéfice des adhérents, ses victoires, ses tourments, ses défaites, mais surtout sa volonté de défendre les intérêts et le bien-être de tous ceux qui ont forgé, au fil des années, l'Union Nationale des Retraités de la Police, association reconnue de notre Ministère, des Institutions qu'elle côtoie et de nos partenaires.

*Longue vie à notre Union.
Avec toute mon Amitié*

*Philippe MOUË
Président National*



Joseph LE GARREC 1992-2005

Retraité le 30 janvier 1990, j'adhère à l'UNRP dans la même année, décidé à abandonner toutes activités mutuelles syndicales sociales, tout en restant cependant adhérent aux différentes organisations auxquelles j'avais adhéré et milité (ANAS, MGP et OMPN) en activité.

Fin 1990, lisant «Retraités Police» de l'époque je lis un article du président de l'UNRPN Albert MAZEAU appelant des jeunes retraités à s'investir dans l'association et, éventuellement, à faire acte de candidature au Conseil d'administration, lors de l'assemblée générale se tenant à Montpellier en 1991.

Après quelques jours de réflexion, je fais acte de candidature (au Conseil d'administration), mais seulement pour être administrateur.

Début 1991, Albert MAZEAU demande à me rencontrer, je réponds à son invitation et me présente au siège de l'UNRPN, 40/42 Quai de Jemmapes à Paris.

J'étais encore sur le seuil de l'entrée, nous nous étions à peine salués qu'il me dit : «Si je t'ai demandé de venir, c'est pour que tu prennes ma place. ». Bien évidemment ma surprise fut grande et ma réaction immédiate : «Je n'avais pas prévu cette éventualité et sincèrement je ne me vois pas monter sur la plus haute marche du podium.»

Après une dizaine de jours de réflexion je lui donnais mon accord de principe.

L'assemblée générale se tenait à Montpellier en mai 1991 et suite aux élections du CA, j'étais nommé Premier Vice-président de l'UNRPN et de l'USRPN.

Albert MAZEAU habitait dans la région Bordelaise, et gravement malade il venait de moins en moins au siège, et moi, en contrepartie, très fréquemment. Albert décédait en avril 1992, et je lui succédais en mai 1992. Albert MAZEAU était un syndicaliste de haut niveau et ses connaissances des problèmes des veuves et retraités étaient très développées.

Pas facile de succéder à Albert, mais avec mon expérience du monde mutuel, syndical, social, j'essayais de faire face.

A l'époque, il avait bien évidemment l'U.N.R.P.N mais également l'U.S.R.P.N.

L'U.S.R.P.N était constituée par les retraités parisiens regroupés au sein de l'A.G.R.P. section des retraités du SGP de l'époque et de l'U.N.R.P.N.

Cette section syndicale avait été créée à la demande du secrétaire général de la F.A.S.P. de l'époque Bernard DELEPLACE. A noter que de ce fait les adhérents de l'A.G.R.P. devenaient adhérents de l'U.N.R.P.N. et pouvaient bénéficier des mêmes avantages, sauf les secours décès et C.N.S. Cette section sera dissoute lors de l'explosion de la F.A.S.P., nos collègues parisiens décidant de suivre les actifs du S.G.P. qui devenait S.G.P.-F.O.

L'U.N.R.P.N., quant à elle, restait à la F.A.S.P. De 1992 à 2005, l'union a naturellement changé et dû s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

A noter que lorsque je suis arrivé au Bureau National, le seul moyen de communication avec l'extérieur était le téléphone, il n'y avait même pas de Fax.

Les locaux du 40-42 quai de Jemmapes étant trop exigus, l'U.N.R.P.N. décide de chercher des bureaux mieux adaptés, et opte pour ceux du 42-52 rue l'Aqueduc, où elle a son siège actuellement.

Dans un premier temps, elle achète la partie droite en rentrant et ensuite la partie gauche. Le transfert du siège s'effectue le 1er Septembre 1997, l'informatique est installée, mais a beaucoup évolué depuis. Dirigeants et salariés apprécient ce changement qui leur permet de travailler dans de bonnes conditions.

CAVALAIRE

Le centre Louis BONNEVIE opérationnel depuis 1981 a été entièrement rénové et réaménagé, tant les salles de bains que les kitchenettes, et ce sans compter l'extérieur, grâce à l'investissement, et au savoir-faire de Michel DEMUYTER.

Le stationnement : Lors de la construction du centre, rien n'avait été prévu pour les véhicules des résidents et cela était source de conflits avec le voisinage. L'opportunité de pouvoir acquérir des parkings et garages près de la SCI des «Jardins d'azur», l'U.N.R.P. achetait six garages et cinq places de parking. A noter qu'aujourd'hui les voitures sont souvent d'une telle dimension qu'elles ne peuvent pas entrer dans les garages.

HYERES

En plus du droit d'utilisation de 10 chambres à l'hôtel «Les Sirènes», l'U.N.R.P., sollicitée par l'A.N.A.S., a participé financièrement à la construction des studios, en contrepartie d'un droit d'accès à deux studios d'entre eux pour les adhérents U.N.R.P. et ce à longue durée en tenant compte cependant des périodes de fermeture du centre (c'était en 1995).

RETRAITÉS POLICE

D'abord en noir et blanc et en grand format, notre revue a été modifiée. Fin 1994, après aval du Conseil d'administration, je signais une convention avec une régie publicitaire. Cette convention prévoyait notamment la prise en charge d'une revue d'un minimum de 32 pages en couleur dont la présentation a peu changé depuis.

LA DISSOLUTION DE LA F.A.S.P.

Comme je l'écris au début de mon propos, la F.A.S.P. ayant explosée, est devenue l'UNRP. Quelles orientations devait-elle prendre ? Les organisations syndicales ex-F.A.S.P. créaient l'UNSA POLICE qui s'affiliait donc à l'UNSA. L'UNRP passait une convention de partenariat avec l'UNSA POLICE.

L'UNSA RETRAITÉS

L'UNSA Retraités, composée des différentes organisations syndicales de l'UNSA, à savoir notamment : L'UNSA EDUC (ex FEN). La FGR (retraités de la fonction publique) + SNCF-AGRICULTURE et d'autres, était créée. L'UNRP était partie prenante dans cette organisation et je fus le premier Président (désigné) de cette nouvelle organisation.

Précédent mon arrivée au BN, l'UNRPN vivait plutôt en vase clos et avait très peu de contact avec les organisations de retraités des autres ministères ou du privé. Personnellement ce n'était pas ma vision des choses et l'implication de l'UNRP dans le pôle des retraités me paraissait intéressante. Il est plus facile, en effet, d'obtenir une audience auprès d'un ministère lorsqu'on représente plusieurs organisations, qu'une seule. L'U.N.R.P. rejoignait donc le pôle des retraités de la Fonction Publique rejoint déjà par la F.G.R. FP, l'A.N.R.P.TT et l'UNPRG. Un peu plus tard la FNOM rejoignait aussi le pôle. Je dois dire que c'est grâce au pôle que l'UNRP a pu participer aux audiences accordées dans différents ministères et exposer les problèmes des retraités de la Police.

PARTICIPATION DE L'UNRP A LA CNAS

L'UNRP n'ayant pu obtenir un poste de droit à la C.N.A.S, participait cependant, par le biais d'abord de la FASP, ensuite de l'UNSA POLICE aux différentes réunions de la CNAS dont la commission plénière.

LA C.N.S.

La caisse nationale de solidarité, dont le but est de venir en aide aux adhérents (veuves et retraités) octroie un secours décès lorsqu'elle a connaissance du décès de l'adhérent. Initialement un secours (modeste) était accordé lors du décès des veuves.

Ce secours a été supprimé en 1995 et celui attribué lors d'un décès d'un adhérent a augmenté en conséquence. Pourquoi la suppression du secours décès accordé lors du décès des veuves ? Tout simplement parce que les bénéficiaires, les enfants, n'étaient pas toujours d'accord sur le nom de la personne à qui attribuer le secours décès et cela créait des conflits familiaux.

Voilà relaté succinctement mes 13 années passées à l'UNRP. Pour terminer, j'évoquerai une invitation qui m'avait beaucoup touché et marqué.

En fin 1999, j'ai reçu une invitation à assister à une cérémonie assez particulière à l'Académie Française, je dis bien assister et non «reçu». Cette invitation émanait d'un adhérent de l'UNRP de la section (Montpellier) Henri GERMES, reçu lui sous la coupole pour recevoir le premier prix de poésie, le prix Heredia. Cette haute distinction lui fut remise par Mr Maurice DRUON secrétaire perpétuel de l'Académie Française en présence d'autres académiciens dont Mme Hélène CARRIERE D'ENCAUSSE.



René ESPANOL 2005-2013

En avril 2005, lors de l'AG de Châtel Guyon je succédais à Joseph Le Garrec qui avait présidé durant 13 ans aux destinées de l'UNRP.

Devenir nouveau président dans un bureau national constitué depuis plusieurs années avec sa propre organisation du travail n'était pas chose aisée.

Comme tout nouveau président en arrivant aux responsabilités on cherche à améliorer le fonctionnement de la maison, à apporter des idées nouvelles, à accompagner les présidents des sections, à renouveler les équipes en faisant entrer des jeunes retraités dans les bureaux pour assurer les relèves le moment venu, à mettre en place le prélèvement automatique de la cotisation (tel qu'il était pratiqué par les syndicats d'actifs), en trésorerie.

Fort de mon passé et de mon expérience syndicale, je pensais accomplir ces mesures rapidement sans coup férir.

Hélas, ce que je n'avais pas suffisamment pris en compte c'étaient les statuts de l'UNRP et de ses sections, régies par la loi de 1901, qui octroie à chacune d'elle sa propre autonomie vis-à-vis de l'instance nationale. Il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour comprendre la réalité des statuts de l'UNRP et de m'adapter à la situation.

En la circonstance je me devais de faire mien l'adage de Boileau :

« Hâtons-nous lentement »

Vision confortée par les nombreux déplacements effectués pour participer, sur invitation des présidents, aux AG des sections.

Les déplacements m'ont permis de mesurer l'immense richesse de nos sections mais aussi en potentiel humain, en dynamisme, en trésor de guerre... c'est-à-dire une trésorerie florissante. Revers de la médaille, de rencontrer les petites sections tenues à bout de bras par des équipes courageuses, qui ne voulaient pas baisser les bras devant l'adversité du temps. Tous méritent notre respect pour leur engagement au sein de l'UNRP.

L'actualité revendicative :

Était bien présente et justifiée par la suppression de l'application des articles L15 et L16 du Code des pensions civiles et militaires par les dispositions de la loi Fillon du 21 août 2003.

Dans ce travail de reconquête de nos droits de retraités, nous avons en 2006 rédigé une motion pour réclamer notre dû de policier au service de la nation. Pour cela nous avons mobilisé nos adhérents, nos sections, pour porter et faire signer massivement cette motion par les policiers retraités adhérents de l'UNRP ou non.

Les 30 000 pétitions recueillies ont été portées en janvier 2007 en délégation auprès du Ministre de l'Intérieur. Cette délégation du Bureau National était accompagnée du Secrétaire général de L'UNSA Police pour démontrer la solidarité des actifs dans le combat des retraités.

Un membre de la délégation devant les représentants du Ministre a exprimé à sa façon son ressentiment :

« Lorsque les policiers seront fiers et n'auront pas honte de leur métier en partant à la retraite, ils trouveront alors, l'adresse de l'UNRP ».

Car c'est bien là, le véritable problème d'une grande majorité de nos collègues qui quittent l'institution sur une forte déception, voir un certain écœurement.

Le relationnel avec nos partenaires

Le pôle des retraités, l'UNSA-Police, et l'UNSA-Retraité, dans ces domaines, la voie avait été tracée par le Président Joseph Le Garrec, il était alors aisé pour moi de continuer sur cette lancée.

L'arrêt GRIESMAR :

Depuis novembre 2001, ce problème de la parité entre les hommes et les femmes pour l'octroi de la bonification pour enfants avait été traité par la cour de justice des communautés Européennes. André FREUDENREICH, pour l'UNRP et Gérard BOURACHOT pour l'ANR (La poste) s'étaient saisis du dossier.

Dame Administration faisait la sourde oreille ne voulant rien entendre. Durant 6 années, la situation était restée bloquée. C'était sans compter sur la pugnacité de l'ami BOURACHOT, qui venait de soulever une cause de nullité sur les titres de pensions.

L'UNRP lançait en 2008 une campagne de réhabilitation des droits des policiers partis en retraite à partir du 17 mai 1990 jusqu'en avril 1997. Des milliers de collègues ont bénéficié de l'action de l'UNRP avec des rappels pécuniaires très conséquents. Certains d'entre eux ont exprimé leur reconnaissance par un don important à la caisse de solidarité de l'UNRP.

D'autres, avec le temps, ont tombé le masque, marquant par leur défection à l'UNRP, leur égoïsme naturel. **Ainsi va la vie !**

Pour les collègues partis en 1997, l'UNRP avait engagé à ses frais une procédure de recours auprès du conseil d'Etat (CE) et des instances Européennes ; c'est Jean Claude PRUVOST qui suivait avec son opiniâtreté habituelle le dossier.

Dans le même temps, nous lançons une campagne pour l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) attribué aux fonctionnaires exerçant en Ile de France, depuis le 1er janvier 1995. Cette action pour l'application rétroactive de l'ASA allait permettre aux collègues concernés d'obtenir soit une reconstitution de carrière, soit des avancements d'échelon.

L'action sociale :

Conséquence de la Loi Fillon de 2003, les retraités étaient les laissés pour compte de l'action sociale du Ministère.

Rares étaient les départements où une assistante sociale venait s'exprimer devant une assemblée générale de section. Une action forte auprès des hautes instances a permis de remettre les retraités

dans le viseur du ministère avec la parution et la diffusion d'une lettre d'information de l'action sociale pour les personnels actifs et retraités.

Le pouvoir d'achat :

Avec nos amis du Pôle des retraités, de l'UNSA-retraités, nous n'avons eu de cesse de réclamer avec dossiers argumentaires à l'appui la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités. Car il faut encore le rappeler depuis 2003 les retraités de la fonction publique sont comme les retraités du secteur privés alignés sur la même revalorisation des pensions.

Communication, Journal, Information :

La communication est domaine primordial à notre époque. Il fallait s'adapter rapidement aux nouvelles technologies pour accrocher les jeunes retraités rompus à l'informatique et ne pas oublier les anciens très attachés au journal papier.

Le site Internet a été revu, pour être plus attractif, plus facile d'accès pour les accros de l'informatique, Serge PALUMBO en a assuré la mise en œuvre. Le journal sous la houlette de J.C PRUVOST se devait d'être plus coloré, plus incitatif à la lecture, plus attentif aux aspirations et besoins des adhérents.

Par modernité et surtout par économie financière, le développement des messages par internet a permis l'envoi des circulaires, mais aussi l'envoi à profusion de documents de support aux réflexions et débats dans les sections, sans dépense supplémentaire. Des drapeaux UNRP pour s'identifier durant les manifestations, des banderoles portant le logo UNRP pour les assemblées générales étaient mis à disposition des sections.

Les suicides dans la Police :

Les suicides dans la police étaient supérieurs de 36% à la moyenne nationale. En ce début d'année 2013, l'UNRP ne pouvait ne pas réagir devant ces dramatiques évènements.

Nous lançons une campagne de sensibilisation pour lutter contre ce fléau, et amener les autorités de notre ministère à prendre les mesures adéquates : lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur, lettres nominatives adressées aux parlementaires par chaque section.

Les retraités ne pouvaient rester insensibles à la détresse morale des collègues actifs, d'autant que certains d'entre eux étaient nos enfants ou des parents proches.

Conclusion :

Les 8 années passées à la présidence de l'UNRP ont été pour moi une belle et riche aventure, même si, j'ai eu à gérer des périodes de crise interne et déplorer la bassesse de certains. Heureusement, l'UNRP compte en ses rangs des hommes et des femmes de grande valeur morale, parmi les membres du bureau national, du conseil d'administration, ou parmi les présidents de sections et leur bureau. C'est sans aucun doute par la richesse de ce capital humain, cet altruisme, ce dévouement que l'UNRP peut fêter ses 60 ans d'existence.



Marc PALLUAUD 2013-2017

Après 15 années passées au service de mes collègues en qualité de représentant du personnel dans les commissions administratives paritaires régionales puis nationales, mais aussi à la section discipline du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat, j'avais souhaité, la retraite venue en 2002, prendre du recul avec l'engagement militant qui pour un provincial résidant à 200 kms de Paris représentait beaucoup de sacrifices.

J'ai été rattrapé par mon passé et sollicité pour devenir administrateur de l'UNRP en 2005 au moment où débutait le contentieux du dossier de la parité « Griesmar ».

Ce dossier ne m'était pas inconnu car actif j'avais mis beaucoup d'engagement à défendre, le bénéfice de la jouissance immédiate de la pension de réversion, au profit du mari de Catherine Choukroun, cette collègue abattue sur le périphérique parisien en 1991. La persévérance avait fini par payer, après 11 ans de procédure et une décision de cassation du Conseil d'Etat en 2002 inspirée par le principe de parité.

Cette décision m'a conforté à me pourvoir devant le TA pour réclamer le bénéfice de deux annuités supplémentaires au titre de la parité Homme-Femme. Après 3 ans de procédure j'obtenais gain de cause devant le TA d'Orléans.

Ce fut à n'en pas douter, la motivation qui me manquait depuis la retraite pour me réinvestir au service de mes collègues. Le Conseil d'Etat, dans une décision de 2006, s'appuyait sur l'article 421-5 du Code de justice administrative, et ouvrait la voie du recours pour tous les collègues partis entre le 17 Mai 1990 et début 1997 date à laquelle le service des pensions du Ministère des Finances établissait un nouveau titre de pension avec les mentions de délais et voies de recours et fermait la possibilité de recours à défaut de réclamation dans le délai d'un an.

Il convient de souligner que si en 2006, le Conseil d'Etat avait pris la décision qu'il a prise en 2015 reconnaissant à l'Etat un principe de sécurité juridique et un délai raisonnable qu'il a estimé à un an, aucun de nos collègues partis dans la période précitée n'aurait obtenu gain de cause.

Nous avons pendant 9 ans surfé sur cette décision de 2006 et permis ainsi à de nombreux collègues d'obtenir gain de cause à quelques exceptions près, notamment pour ceux qui bien que partis avant 1997 avaient eu un second titre de pension pour prendre en compte la NBI (cas des majors et commandants de Police)

Nous n'avons cependant pas oublié ceux partis après 1997 et tentant par une autre voie de leur faire obtenir gain de cause et notamment en ne sollicitant plus un nouveau titre, (le délai d'un an étant dépassé pour contester le titre de pension), nous avons investi beaucoup d'argent en frais d'avocats, hélas en vain.

C'est ainsi qu'après 2006 j'ai avec d'autres, travaillé sur différentes régions pour aider les collègues à recouvrer des droits.

J'ai parfois été éconduit : certains qui me prenaient pour un imposteur, mais revenaient me solliciter en apprenant que d'autres avaient eu gain de cause. Mais aussi déçu par ceux qui ayant grâce à notre

bénévolat obtenu satisfaction, démissionnaient dans les années suivantes. Le coût d'une **cotisation annuelle de 40 € est-il à mettre en comparaison avec un rappel conséquent, et une revalorisation mensuelle de 100 € ?** Ainsi va la vie, mais ce n'est guère encourager ceux qui ont sacrifié des heures à les aider.

Après avoir travaillé ainsi plusieurs années depuis mon domicile, j'ai finalement accepté un poste de secrétaire national pour pallier la défection pour raison de santé d'un collègue. J'avais ainsi mis le doigt dans l'engrenage.

En 2013, René ESPANOL aspirait à prendre du recul après de nombreuses années à la tête de l'organisation, c'est naturellement que de nombreux collègues se sont tournés vers moi afin que je devienne le Président.

Ainsi pendant quatre ans avec toute l'équipe qui m'entourait et que je tiens à remercier, nous nous sommes inlassablement attelés à défendre les intérêts de nos collègues retraités avec divers contentieux :

- La décision Léone de la Cour de justice de l'UE en 2014, avait relancé l'espoir d'un nouveau contentieux sur ce problème de parité, mais le Conseil d'Etat a douché nos ardeurs, contrairement à 2002 où il avait suivi l'avis de la CJUE.
- Le dossier ASA (avantage spécifique d'ancienneté), nous a aussi donné beaucoup de grains à moudre avec des décisions très disparates des différentes juridictions mais aussi l'interprétation des SGAMI.
- Le bénéfice de la campagne double
- Nous avons aussi aidé des collègues à récupérer des congés non pris, le travail n'ayant jamais manqué.

En Février 2017, un pépin physique m'a rendu indisponible plusieurs mois, j'ai payé le prix fort de mon engagement au service de l'UNRP en n'écoulant pas mon corps.

Aujourd'hui, même si j'ai abandonné toute fonction, je reste au service de mes camarades pour leur apporter mes connaissances, mon expérience et mes conseils.

Travailler avec nos partenaires de l'UNSA-retraités et le pôle des retraités de la Fonction Publique nous ouvre les yeux sur la disparité des pensions. Même au sein des fonctions publiques, il y a des petites pensions...

Il faut savoir s'effacer et laisser une nouvelle génération s'investir.

Pour conclure je citerai Georges Clémenceau qui disait « les cimetières sont pleins de gens indispensables qui ont tous été remplacés »

Après avoir beaucoup donné, il est temps de profiter de la vie et penser à mon moi sans contrainte d'agenda.



Maurice LAGENEBRE-2017-juin 2018

Antérieurement au Congrès National 2017 organisé à NEUVY sur BARANGEON et faisant partie du Conseil d'Administration en qualité de secrétaire administratif national, notre Président en exercice de l'époque, Marc PALLUAUD, terminant son second mandat souhaite que je pose ma candidature en vue de lui succéder à la présidence de l'UNRP. Du fait que je connaissais suffisamment le fonctionnement et les objectifs de cette dernière, je n'ai pas hésité à accéder à cette demande malgré la réelle appréhension que je ressentais pour assumer et maîtriser une telle responsabilité.

En effet, il convient de préciser qu'avant mon élection au Conseil d'Administration National lors du Congrès de BERCK, j'avais occupé successivement le poste de secrétaire général de la Section Ile de France et ensuite celui de Président Régional. C'est cette expérience, alliée à celle que j'avais acquise après une riche et fructueuse collaboration de quatre ans auprès de Marc PALLUAUD, qui a décidé du dépôt de ma candidature. Il faut savoir qu'au cours de cette collaboration, j'ai participé activement au traitement des dossiers « Griesmar », « Léone », gestion d'une mise en place des loisirs.... C'est ainsi qu'en qualité de Président National, poursuivant en cela les directives du C.A. national d'une part et le travail remarquable déployé par mon prédécesseur d'autre part, j'ai pu, accomplir et mettre en place les dispositions suivantes :

- création d'une commission de révision et d'actualisation des statuts,
- formation des représentants des sections régionales pour une meilleure connaissance de notre association à laquelle s'ajoute une lettre de mission pour ses principaux acteurs,
- création et, ou, amélioration des liens avec les services du ministère de l'Intérieur ou autres, tels que le Budget et la Santé afin que l'UNRP soit reconnue comme association représentative des retraités.
- implantation d'une trentaine de nos responsables locaux auprès des CDCA....

Par ailleurs et par l'entremise active et déterminante du Pôle des retraités, j'ai participé à l'obtention d'un meilleur dialogue auprès des ministères et leurs services concernés notamment pour obtenir une réelle prise en compte de nos propositions visant à la défense de nos adhérents et de leurs retraites. Cela à mon sens, s'inscrit dans les objectifs principaux de l'UNRP afin qu'elle affirme et impose son rôle de dernier bastion de protection au bénéfice de l'ensemble des collègues retraités.

Cela étant et pour permettre la meilleure réalisation des actions et diligences précitées, il était pour moi important et essentiel que, quels que soient les débats et les idées, les membres du C.A. fassent montre, en interne, d'une réelle adhésion à la finalisation des actions entreprises. Malgré tous mes efforts et mes bonnes intentions, je me suis heurté, globalement, à une indifférence du C.A, ce qui m'a beaucoup affecté. En d'autres termes, il s'agit d'un constat d'échec et j'en suis le premier navré d'autant que mes plus proches collaborateurs du Bureau National y sont étroitement associés, par inertie ou par d'autres priorités, au refus d'une nécessaire, réelle et constructive homogénéité qui était l'une de mes principales préoccupations. C'est la raison pour laquelle, après réflexion, j'ai pris la décision de me démettre pour laisser le fauteuil de Président National à Philippe MOUE Vice-Président depuis déjà cinq ans. Je sais et suis persuadé qu'il remplira son mandat avec efficacité et beaucoup d'à-propos. Dans cet esprit, je lui souhaite ardemment la meilleure réussite avec sa nouvelle équipe pour que l'UNRP garde ses lettres de noblesse et obtienne les succès escomptés pour de très nombreuses années.



Philippe MOUË Président actuel: juin2018

En conclusion

L'UNRP a toujours mis un point d'honneur à conserver son identité et son autonomie politique.

Elle ne tint jamais à se fondre dans les appareils, au moment de la création du syndicat unique de l'UNSA-POLICE.

Nos adhérents l'ont parfaitement compris.

Nous sommes entrés dans une ère nouvelle, il nous faut adapter notre politique orientée sur l'avenir et parfaire notre capacité à réagir face aux aléas d'une société évolutive mais fragile, trop sujette à de fréquents bouleversements et adepte de l'immédiateté.

Malgré cela, l'UNRP continuera à défendre les intérêts de tous ceux et celles qui feront confiance.

NOS PARTENAIRES

La MGP et INTERIALE, ORPHEOPOLIS, l'ANAS, l'AACRMI, l'UNSA POLICE et UNSA RETRAITÉS, la FNAM, GTS Mondial assistance, la Fondation Jean Moulin, la BFM, la GMF.

LE PÔLE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE



